



Procès-verbal du Conseil d'Administration

11 décembre 2020 - Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, BOUSSUGE Martine, BRECHET Sophie, CORDURI-DAVIET Valérie, DAVIET Jean-Michel, DEFOUR Jean-Pierre, DORNE Emilien, DOURY Frédéric, EYMARD Christian, GALLET Bernard, HARENT Eliane, JACQUET Pascal, KERNEIS Hervé, LANDY Pascale, LEVARLET Christian, MOREAU Florian, PEAN Patrick, PERRIN Patrice, RIPERT Alain, REY Amandine, ROUX Nathalie, SCHUTTERS Thierry, SINGLA Patrick, STOFFER Françoise

Excusés : BARATA Paula, COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Eric, DAUMUR-JULIEN Stéphanie, DIGER Marine, LE FOULON Geneviève, MOREL Carine, RAYMOND Paméla, RENAUD Christine, RONDEAU Solène, UROZ Frédéric

Absent : MESONNIER Gilles

Participant : BANA Philippe, CADEI Franck, MALFONDET Gilles, MULLER Franck

Salariés Présents : ARDAIN Sophie, BUY Liam, JOLI Guillaume, LARMANDE Fanny, THIEBAULT Boris

Préambule

L'ensemble des salariés a été invité sur le temps d'échange prévu avec Philippe Bana, nouveau président de la FFHandball.

Le CA est ouvert à 18h30 sous la présidence d'Alain Ripert.

Philippe Bana expose différents points :

Le plan de reprise imaginé ne laissera personne « sur la route » ; une somme de 6 millions d'euros est prévue dans le cadre des mesures mises en place pour le soutien des structures. Ces aides ne seront pas utilisées sans la connaissance de l'environnement : des informations seront affichées. Si un soutien financier doit être fait, il le sera, accompagné de toute la bienveillance possible.

Une rencontre a eu lieu avec le ministère des sports qui a permis d'arbitrer une autorisation, dès le 15 décembre 2020, quant à la reprise des jeunes en salle, tout en respectant des consignes spécifiques, et ce, contrairement aux annonces gouvernementales faites.

Il est important qu'une reprise puisse avoir lieu rapidement concernant cette population avec des éléments précis indiquant, une reprise sans contact. Un travail est effectué afin de communiquer sur le protocole sanitaire.

Il est important que cette période particulière puisse être traversée en réunissant tous les acteurs et que la solidarité soit de mise.

Nous devons être en capacité en décembre et janvier de construire des plans de reprise afin de redynamiser le secteur des jeunes avec les ligues et les comités, à l'aide d'outils de formation, de supports, de matériels, ...

Le plan éducatif construit avec Pascale Janin ainsi qu'avec d'autres sports collectifs sur le triptyque école / club / mairie, a été bien accepté par le ministère. Il a été présenté, pour le hand sous l'égide « *Savoir jouer collectivement* », cela afin d'obtenir des aides financières.

Lors des échanges les sujets abordés sont les suivants :

- La personne référente sur le projet Éducation Nationale est Pascale Janin, ce qui devrait permettre de faciliter les échanges locaux, qui sur certaines zones sont compliqués. Un plan de développement des pratiques dans les écoles doit être mis en place : les clés en sont connues. Une convention sera signée et une déclinaison locale sera faite.
- Les différentes aides Pacte de développement, emploi, apprentissage, ANS Projets vont passer par les ligues. Le mode de « distribution » doit être étudié
- Les premiers travaux de reprise commenceront dès la semaine prochaine. Pour la FFHB, le vrai danger se situe sur septembre 2021.
- À aujourd'hui la perte de licenciés et la non-crédation de clubs est un problème structurel lourd. Philippe Bana précise, comme lors de la campagne, qu'il est important que les territoires établissent leurs demandes, afin de voir comment les satisfaire au mieux. La FFHB est prête à prendre des risques financiers. Les tableaux de bord vont être faits par comité et par ligue afin de mieux cibler les sujets et mieux travailler. Le pilotage est énorme. À ce jour, il y a trop « d'empilage » de règlements pour les dirigeants.
- Pas de révolution mais des offres différentes pour les clubs avec des aides à court terme et une simplification des démarches
- Nécessité d'aller chercher des locaux de l'Éducation Nationale
- Philippe Bana précise qu'il peut aller voir le gouvernement la semaine prochaine afin de faciliter la mise en relation avec les écoles
- À ce jour, le périscolaire est possible avec une aide spécifique
- Peut-être réunir les DASEN à la Maison du handball afin de donner des indications
- Apporter autre chose que du handball
- Peut-être construire un COPIL territorial et avoir un IPR référent
- Travailler sur les sections sportives et d'excellence AURA pour les labéliser et avoir ainsi des leviers ; mais le déblocage ne peut se faire que par le « haut » alors que les tensions et blocages ont lieu vers le « bas ».
- Ne pas oublier de différencier le premier et le second degré, les discours à tenir étant différents. Philippe Bana précise que la cible est le premier degré, le périscolaire et nos partenaires dans les écoles. Effectivement, il convient d'être très attentifs et travailler sur l'agrément de nos éducateurs
- Certains territoires, notamment ruraux n'ont pas de ressources ; le frein peut être le coût financier afin d'atteindre ces zones
- Certains attendent des gestes forts des instances concernant la suspension des activités alors que les licences ont été prises. Philippe Bana précise que tous les gestes pourront être faits.
- 5 millions d'euros seront mis sur la table pour aider ceux en difficulté. À ce jour, la FFHB estime que les clubs ne sont pas en péril MAIS il est important de mettre des actions en place en prévision de la saison prochaine. Il faut être inventifs, « survivre » à cette année en proposant des activités. L'inquiétude se porte plus sur la capacité à fabriquer de l'activité que sur la partie économique.

Alain Ripert précise que le territoire a déjà commencé à travailler afin de relancer l'activité. Philippe Bana précise que toutes les idées sont bonnes à prendre.

La reprise sportive, votée lors du dernier Bureau Directeur, est présentée par Florian Moreau :

Sur la base d'une reprise généralisée des entraînements jeunes début janvier, le BD valide le principe d'une reprise globale des compétitions jeunes le 23 janvier 2021, avec possibilité d'anticiper des reports en cas d'accord mutuel.

De même pour les adultes à partir du 20 janvier 2021, les compétitions pourraient reprendre intégralement le 27 février et par anticipation le 6 février, avec une date de report pour les clubs qui le souhaitent.

Dans l'attente des prochaines annonces gouvernementales, des réunions de territoires auront lieu et ces sujets seront étudiés lors du prochain CA. Une communication sera faite vers le 15 décembre 2020.

Il est à noter qu'il est difficile pour certaines agglomérations de se positionner car les décisions d'ouverture des salles ne sont pas actées et celles-ci ne sont pas prêtes à ouvrir leurs portes.

Philippe Bana précise que des comités sont venus le trouver ; il ne faut pas oublier que les comités et ligues sont des relais locaux et que des rencontres avec les élus doivent être faites : il faut agir et non pas attendre. Philippe Bana est prêt à faire « l'avocat » si certaines situations sont complexes.

Nous devons être inventifs ; parmi les solutions :

- Prolonger la saison mais dans une certaine limite afin de ne pas bloquer les événements des clubs qui font partie des modèles économiques.
- Mettre en place des mini-coups sur 3 dates par exemple

Il est impératif de garder à l'esprit que le problème est le manque d'activité et qu'il s'agit de l'enjeu principal. Une synthèse des différentes aides devrait être diffusée par la FFHB.

Le point d'échanges avec Philippe Bana et la présence des salariés prennent fin à 19h30.

Plan de reprise de l'activité

Conformément aux décisions du BD précédent, le Service aux Clubs a lancé une réunion de travail le 5 décembre 2020, réunion à laquelle étaient conviés les comités, les membres du CA, ceci afin de travailler ensemble sur un plan de relance.

Les présidents des comités ont décidé de faire une réunion en parallèle et en remplacement de celle mise en place par la ligue, estimant que leurs propositions n'étaient pas entendues.

Pour faire suite à la réunion du 5 décembre, il a été décidé de travailler sur un diagnostic des objectifs, la mise en place de groupes de travail, avec la participation des comités, salariés ligues / comités / clubs.

Jean-Pierre Defour indique que les présidents de comités veulent échanger avec le président de la ligue uniquement.

Trois groupes de travail sont mis en place :

- Un groupe sur le court terme, piloté par Pascal Jacquet dont l'objectif est la mise en place d'activités

- Le rapprochement avec les comités est en cours
 - Un point aura lieu dans le courant de la semaine
 - Activité comme du hand à 4, afin que celle-ci reprenne dans de bonnes conditions physiques et sanitaires
 - Voir les spécificités de certaines zones par le biais des CTF, afin d'adapter les solutions
- Un groupe de travail, piloté par Patrick Singla est en cours de construction
 - Un groupe, piloté par Franck Robert et Stéphanie Aurambout pour la mise en place d'évènement et d'aides pour les dirigeants. Le service communication est sollicité afin de lancer un appel aux volontaires afin de travailler dans le groupe et amener des idées. Le travail du groupe se fera en tuilages avec les propositions du groupe de travail de Pascal Jacquet et un protocole exigeant. L'idée peut être de lancer :
 - Des actions du style 1,2,3 soleil, avec par exemple sur le temps 1 : une tranche horaire sur une catégorie, sur le temps 2, une invitation du club en lien avec le comité sur un échange entre 2 clubs et pour le temps 3, un tournoi triangulaire, le soleil étant la reprise sportive elle-même pour les jeunes et du hand à 4 pour les adultes.
 - Mise en place de forum-café entre dirigeants pour la mise en place de moments d'écoute, d'échanges d'informations

Ne pas oublier que le club ne fait pas que de l'activité mais qu'il y a aussi de l'arbitrage, de l'aide aux devoirs... Toutes ces actions doivent être maintenues dans le respect des règles sanitaires.

Un plan de communication devra être mis en place pour une diffusion la semaine prochaine.

La question de saison blanche, de classement... est abordée régulièrement depuis septembre : à l'heure actuelle, ces options pour les séniors ne sont pas remises en cause. Pour les jeunes, nous sommes en attente des consignes de la FFHB quant aux accessions au championnat de France.

A ce jour, aucune communication n'a été faite car aucune décision n'a été prise.

Christian Levarlet précise que le CROS pourrait peut-être apporter son aide car il dispose d'entrées dans les écoles, cela en lien avec le groupe de travail de Patrick Singla.

Accompagnement financier des clubs

Ce qui a déjà été mis en place :

- Diminution de la facture provisoire liée aux licences de 10%, dès septembre 2020 pour tous les clubs
- Pour les clubs n'ayant pas accepté la mensualisation des paiements des licences
 - Décalage des deux premiers appels d'acomptes
 - Le 3ème acompte qui se fait normalement en décembre, a été repoussé et se fera en fonction de la reprise de l'activité en 2021.
- Pour les 107 clubs ayant accepté de payer mensuellement les licences (9 prélèvements mensuels et régularisation en juin) : les 3 premiers acomptes ont été décalés d'un mois

Pour l'instant aucune facturation concernant les engagements sur les catégories jeunes n'a été faite.

Ce qui a été voté en Bureau Directeur :

1. Diminution de 3/9^{ème} des engagements (non pratique des compétitions durant 3 mois sur les 9 prévus). Coût estimé pour la Ligue : 41 000 €
2. Diminution de 3/9^{ème} des frais d'arbitrage (non pratique des compétitions durant 3 mois sur les 9 prévus). Coût estimé pour la Ligue 20 000 €

Concrètement pour les clubs :

1. Remise sur les engagements, pour les séniors, de 165€ correspondant à un trimestre sur les 9 mois de pratique
2. Remise sur les engagements, pour les jeunes, de 36 € correspondant à un trimestre sur les 9 mois de pratique
3. Remise sur les frais de gestion d'arbitrage correspondant à un trimestre sur les 9 mois de pratique :
 - a. Niveau Pro : 173 €, par équipe concernée
 - b. Niveau National : 140 €, par équipe concernée
 - c. Niveau PN Masculin – Nat 3 Féminin : 120 €, par équipe concernée
 - d. Excellence et honneur masculins et féminins + PN Féminin : 84 €, par équipe concernée
 - e. Niveau de jeu division et territorial : 35 €, par équipe concernée

Le service financier étudie toute demande de clubs en difficulté.

Ces diminutions seront appliquées sur chaque facture. Ces aides sont imputables sur le budget 2020.

Jean-Pierre Defour demande si cette prise de décision n'est pas prématurée, alors que la reprise réelle n'est pas connue. Le BD a pris cette décision à un temps T et avisera dans le temps ; il est important de donner une première réponse aux clubs et de pouvoir intégrer ces choix dans le budget 2020. Dans un moment où toutes les institutions, clubs, comités, ligues, fédérations sont en souffrance à cause du manque d'activité, il est crucial de prendre en compte dès à présent ce que tout le monde sait, à savoir, les difficultés que rencontrent les dirigeants des clubs tant sur le plan financier que sur le plan de la motivation. Il est nécessaire d'activer dès à présent les leviers qui peuvent l'être. La fédération fait des efforts sur le plan financier ; la ligue fait le choix d'engager dès à présent des dispositions similaires qui permettront de soulager les trésoreries des clubs. Seul un effort collectif et complémentaire entre toutes les parties permettra véritablement d'agir au plus près des attentes des dirigeants des clubs.

Quatre temps d'informations pour les clubs sont mis en place par l'intermédiaire du CROS, à destination des clubs ; ces temps sont gratuits pour les clubs et sont pris en charge par le Service Aux Clubs.

Quelle situation pour les nouveaux clubs ? Quant à un quota de licences gratuites ? Cette solution n'existe plus ; seule la dotation en équipement perdure.

La ligue, pour l'instant, a opté de ne pas faire le prêt PGE qui devrait être remboursé avec un taux identique à celui de la banque à compter de la seconde année ; l'exonération de l'URSSAF liée à la situation sanitaire permet une certaine latitude de trésorerie.

Autres points

1. Vœux

Pour mémoire les vœux à émettre en fédération doivent suivre un circuit bien précis et notamment être étudiés par les services ad hoc de la ligue et dans un délai bien particulier.

Un mail de relance est parti par erreur et a entraîné trois vœux :

- Concernant le prix de la licence dirigeant : il est irrecevable car la gratuité doit avoir une contrepartie et le vœu a déjà été présenté et ne peut l'être à nouveau. Il doit être revu complètement
- Un vœu sur les pénalités financières lors de forfaits : après 3 forfaits individuels, un forfait général est déclenché avec pénalité financière ; toutes ces pénalités se cumulent
- Un vœu de la discipline concernant les violences. A ce jour, le règlement n'est pas adapté, même si un article prévoit « les cas non prévus ». La sanction n'est pas adaptée à cette situation. La radiation doit être mise en place et nécessite une évolution des règlements

Pour ces deux derniers vœux, le CA est pour le principe, mais Valérie Corduri-Daviet envoie les informations lundi pour un vote électronique.

2. Les Violences

Des formations ont été effectuées et les demandes de certificat d'honorabilité ont été envoyées aux licenciés. Une réunion pour des interactions sur les clubs et comités doit être mise en place : la procédure de mise en place est simple.

Pascale Landy, référente intégrité de la ligue, insiste sur un point : si nous n'avions pas une personne juridique à la tête de la commission, nous serions bien en peine car les fautifs se présentent avec des avocats. Les procédures pénales s'étalent sur des années : il est important que ces personnes ne puissent être reçues dans des gymnases et donc que la réglementation sportive évolue dans ce sens.

Nous devons mettre en place des formations afin d'apprendre à recevoir les paroles des jeunes et les guider vers des associations d'écoute. Chaque référent dans les comités sera contacté afin de « diffuser » les informations reçues.

Un webinar avec « Colosse aux pieds d'argile » permettra aux participants d'écouter toutes les informations.

Franck Cadei rappelle que tout dirigeant peut et doit utiliser l'article 40 auprès du tribunal de grande instance afin de signaler un comportement déviant. De même, tout salarié intervenant auprès des licenciés, doit avoir sa carte professionnelle. Depuis le mois de septembre, 6 signalements ont été faits par les CTS, dont 4 sont aujourd'hui au pénal. Dans ces procédures, les dirigeants des clubs sont conduits à fournir les documents cités ci-dessus.

Cette notion de protection est intégrée, à titre d'information, dans les formations dispensées.

3. Mail d'Eric Brosset

Les membres du CA ont bien pris acte du courriel de Mr Brosset arrivé cet après-midi. Aucune réponse ne sera apportée au cours du CA car il s'agit d'une procédure judiciaire qui se doit de respecter le secret de l'instruction pour protéger les deux parties. Le dossier est traité par l'avocat.

4. Autres compétitions

Nous sommes en attente de la reprise ; les ayants droits doivent être donnés le 7 mars : la date est décalée d'un mois.

Les inter-comités RÉGIONAUX doivent être décalés. La question a été posée aux comités quant à leur volonté de participer à la compétition NATIONALE. Leur position n'est pas connue pour tous, malgré tout, deux comités indiquent leurs priorités :

- Comité du Rhône : priorité à la reprise avant les détectations
- Comité du Puy de Dôme se demande comment récupérer les enfants et avoir une réponse quant à leur participation sur ces compétitions

Les inter-comités RÉGIONAUX sont importants car ils sont liés aux entrées aux pôles espoir. Une réunion aura lieu mercredi avec les techniciens afin de déterminer la meilleure date possible et étudier les classements de ces dernières années.

Il ne faut pas oublier que pour certains jeunes pratiquant(e)s, sur cette année-charnière l'orientation scolaire/professionnelle/sportive est en jeu. Cette génération est déjà en grande souffrance sur le plan psychologique et social en raison de la crise sanitaire ; il convient donc d'offrir le meilleur

accompagnement possible, réalisable à notre niveau, pour ne pas obérer encore plus les possibilités d'accès aux sites d'accession et d'excellence de la ligue AURA.

5. Ressources Humaines

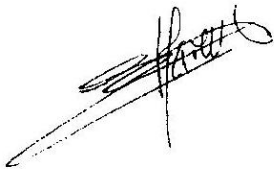
Les salariés de la ligue reprendront, en principe, une activité à plein temps début janvier.

6. Arbitrage

Thierry Schutters demande un éclairage concernant le projet des bassins qui nécessitent la mise en place de ressources externes. Le sujet a été évoqué en DTR : ce point a toujours été une priorité et le restera.

Fin de la réunion à 21h00

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Handwritten signature of Eliane Harent in black ink, consisting of several overlapping strokes.

Alain RIPERT, Président

Handwritten signature of Alain Ripert in black ink, featuring a large, stylized 'R' and a long horizontal flourish.